Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212200679-20260320-D252026-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE
GRÂCES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRÂCES DU VENDREDI 20 MARS 2026 – 20 H 30

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars 2026 à 20 h 30,

Le conseil municipal de la commune de GRACES régulièrement convoqué le 16 mars 2026 par Monsieur Yannick LE GOFF, maire sortant, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur LE GOFF Yannick - Maire.

Etaient présents : M. LE GOFF – Maire - Mesdames BRIENT, GARDIEN, HOSTE, HUET AUBOIN, KERHOUSSE, LOYER, LE JEUNE, MILON, MOURET, PRIGENT, QUERE et Messieurs BELEGAUD, BONNEAU, CRASSIN, GIRONDEAU, LASBLEIZ, LIGER, LE ROUX, OLLIVIER, PERU, RENAULT, URO

Secrétaire de Séance : Mme PRIGENT

DELIBERATION N° 25/2026
ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

CONSIDERANT que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

CONSIDERANT que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

CONSIDERANT que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7-2 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection des adjoints, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :
- 23 suffrages exprimés pour la liste de Jean-Yves PERU ;

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212200679-20260320-D252026-DE

Le conseil municipal, par :
- 23 voix POUR,
- 0 ABSTENTION(S),
- 0 voix CONTRE,

- **ELIT** la liste de Monsieur Jean-Yves PERU ;

- **INSTALLE**

- Monsieur Jean-Yves PERU en qualité de 1er adjoint ;
- Madame Stéphane BRIENT en qualité de 2e adjointe ;
- Monsieur Yvon LE ROUX en qualité de 3e adjoint ;
- Madame Anne Marie KERHOUSSE en qualité de 4e adjointe ;
- Monsieur Patrick CRASSIN en qualité de 5e adjoint ;
- Madame Patricia MOURET en qualité de 6è adjointe.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,

Yannick LE GOFF

La Secrétaire de Séance,

Elodie PRIGENT